

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT MICHEL DE FRONSAC**

**2020/033**

Nombre de membres en  
exercice : 15

**Séance du 24 juillet 2020**

Présents : 11

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué en date du 20/07/2020 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUBOUREAU.

Représentés : 2

Présents : Mesdames Nathalie ARAUJO, Ludivine CAZENAVE, Pascale COLLART DUTILLEUL et Sylvie PAPON.

Votants : 13

Messieurs Patrick de COURNUAUD, Baudouin de LA RIVIERE, Jean-Marc DUBOUREAU, Thierry FAYE, Alain JOUBERT, Stéphane PATEAU et Didier THIBAudeau.

Absents excusés : Madame Elodie TEILLET (pouvoir à Madame COLLART DUTILLEUL) et Madame Zita DUBOIS (pouvoir à Mr THIBAudeau).

Messieurs Mathieu BOUSSOUGANT et Alexis DURAND.

Monsieur Stéphane PATEAU est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation d'un délégué au sein du syndicat Agence de Gestion et Développement Informatique (A.G.E.D.I)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 15/03/2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.G.E.D.I, un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La commune de Saint-Michel-de-Fronsac relevant du collège 1, doit désigner un délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :



- **DÉSIGNE Monsieur Patrick de COURNUAUD**, second adjoint, domicilié au Château Mazeris – 33126 SAINT-MICHEL-DE-FRONSAC (Tel : 06.08.85.25.06 – mail : mazeris@wanadoo.fr ) comme délégué de la commune au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I conformément à l'article 10 des statuts.

Le Maire,

\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

\* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré à Saint-Michel-de-Fronsac, le 24 juillet 2020

Le Maire,  
Jean-Marc DUBOUREAU